



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036921

HAL Id: hceres-02036921

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036921>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100017958
Domaine : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention : INFORMATIQUE

Appréciation générale :

La mention « Informatique » fait l'objet d'une demande de renouvellement. L'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ) a mis en place un portail pluridisciplinaire au S1 commun à toutes les mentions, permettant aux jeunes lycéens une meilleure transition entre le lycée et l'université (cours travaux dirigés, contrôle continu), et une orientation progressive par le choix de cinq UE parmi les disciplines scientifiques (Biologie, Chimie, Informatique, Mathématique et Physique). Les semestres S2 et S3 mutualisés pour les mentions « Mathématique », « Informatique » et « Mathématiques appliquées aux sciences sociales » complètent la formation pluridisciplinaire dans les disciplines scientifiques et permettent des passerelles entre les mentions. Au cours des semestres S4, S5 et S6 spécifiques à la mention « Informatique », trois parcours (% répartition des étudiants non précisé) sont proposés, correspondant soit à un profil disciplinaire (« Informatique » avec poursuite vers le master Informatique, 100 % des poursuites d'études UVSQ), soit à un domaine professionnel s'appuyant sur une approche bi-disciplinaire (« Science pour l'Ingénieur », « Mathématique-informatique »). A noter une baisse des flux en L3 régulière depuis trois ans et un taux de réussite en trois ans de 25 % qui devraient être réduits du fait des démarches d'accompagnement à la réussite sur le L1 et le L2. Dans le cadre de l'accompagnement à la réussite, sont proposées aux étudiants en difficulté en L2 des passerelles vers la licence professionnelle « Informatique » de l'IUT de Velizy. L'UVSQ a mis en place sur le site une plate-forme commune d'évaluation des enseignements qui est complétée par des questionnaires mis en place par le responsable de la mention « Informatique », et par des forums sur *e-campus*. Une Direction Réussite Insertion Professionnelle Etudiants (DRIPE) a été mise en place au niveau de l'Université, mais les éléments de l'insertion professionnelle des L3 informatique ne sont pas analysés. Les raisons pour lesquelles 61 % des étudiants quittent l'UVSQ à l'issue du L3 ne sont pas précisées.

Les points les plus forts :

1-	La mise en œuvre d'aide à la réussite en licence se décline en tutorat, portail S1 commun avec contrôle continu, orientation progressive S2/S3. A noter un système automatisé de QCM hebdomadaires sur le S2.
2-	La mutualisation de certains enseignements et l'accès aux ressources informatiques en libre service pour la réalisation des projets de groupes sont des atouts importants.
3-	La mise en place du suivi de l'insertion montre 39 % de poursuite d'études en master au sein de l'Université dont 100 % en master « Informatique ».

Les points les plus faibles :

1-	Les raisons de la baisse régulière du nombre d'étudiants ne sont pas analysées par rapport à l'organisation de la formation. La répartition du nombre d'étudiants selon les trois parcours n'est pas précisée. Le taux de réussite en trois ans est de 25 %.
2-	Le dossier ne fait pas état de réflexion particulière sur la professionnalisation, ni sur les métiers de l'enseignement.
3-	Les échanges internationaux sont faibles et l'évaluation des enseignements n'est pas déclinée UE par UE au sein de la mention pour une aide au pilotage du contenu de la formation.

Recommandations :

De façon commune aux trois licences « Mathématiques », « Informatique » et « Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales », l'ensemble de la formation gagnerait à être présentée en termes de compétences visées. Une attention particulière sur les compétences transversales, acquises parallèlement aux savoirs, est indispensable quels que soient les secteurs de la vie professionnelle, de la recherche de l'entreprise ou de l'enseignement.

Il serait souhaitable :

- de mieux intégrer la professionnalisation dès le L1, par exemple à travers un stage de découverte en entreprise ou dans un laboratoire,
- de développer les relations et partenariats internationaux et la formation continue,
- de développer l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants pour en faire un outil de pilotage de la formation.

De façon plus spécifique pour la mention « Informatique », le pilotage de la licence au niveau de l'équipe pédagogique devrait permettre de rendre la formation plus attractive et d'augmenter le taux de réussite en trois ans. Les actions de type QCM qui permettent l'évaluation régulière des connaissances semblent être une bonne pratique à poursuivre et développer.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B